## **MAIRIE D'ESSUILES - 60510**

Département de l'Oise - Arrondissement de Clermont - Canton de St Just en Chaussée

## COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2024

Le douze mars deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

<u>Présents</u>: PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël

Absents: FLAMAND Isabelle, WINDERICKS Jean-Luc

Pouvoirs: LEPILLET Sonia donne pouvoir à Régis VANDEWALLE

Secrétaire de séance : JOSSELIN Valéry Publication en ligne :

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 04 décembre 2023.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Amortissement des travaux du SE60 rue des Prés, adopté à l'unanimité.

#### Démission d'une conseillère

Clélia CANO a fait parvenir à Monsieur le Maire sa lettre de démission.

Compte administratif 2023 et compte de gestion 2023—D2024/01---Adopté à l'unanimité

# Section de Fonctionnement :Dépenses345 595.17 €Recettes408 901.56 €Excédent de clôture 63 306.39 €

 Section d'Investissement :

 Dépenses
 196 677.00 €

 Recettes
 141 456.68 €

 Déficit de clôture - 55 220.32 €

Le compte de gestion 2023 présenté par la SGC de St Just en Chaussée étant identique au compte administratif 2023 de la commune, le CG et le CA 2023 sont adoptés à l'unanimité.

#### Affectation de résultats CA 2023—D2024/02---Adopté à l'unanimité

Le Conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 17 881.68 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé »
- d'affecter la somme de **571 134.51** € correspondant à l'excédent de fonctionnement au compte 002.
- Vote des taxes—D2024/03---Adopté à l'unanimité Commune : pas d'augmentation. (Etat + 3,5%).
- Participation au COS60—D2024/04---Adopté à l'unanimité Adhésion au Comité des œuvres Sociales du Personnel des Collectivités Territoriales de l'Oise pour ses agents.
- Colis des aînés—D2024/05---Adopté à l'unanimité Colis de Noël pour les personnes de 70 ans et plus.
- **Bon secours—D2024/06---Adopté à l'unanimité** bbon de secours en argent d'une valeur de 80€ pour les personnes de 70 ans et plus ainsi qu'à celles titulaires d'une carte d'invalidité de 50% et plus.
- Subventions 2023—D2024/07---Adopté à l'unanimité Mêmes sommes pour 2024.
- Amortissement des travaux du SE60 rue des Prés—D2024/08---Adopté à l'unanimité
- Fongibilité des crédits—D2024/09---Adopté à l'unanimité

Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement suite au passage en comptabilité à la nomenclature M57 excluant les dépenses imprévues.

#### Vote du budget 2024—D2024/10---Adopté à l'unanimité

# Fonctionnement : Investissement :

Recettes	952 547.26 €	Recettes	439 650.63 €
Dépenses	952 547.26 €	Dépenses	439 650.63 €

- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'agrandissement du colombarium + jardin du souvenir—D2024/11--- Adopté à l'unanimité
- Projet SCI du Bon Vin—D2024/12---Adopté à l'unanimité

La commune souhaite acquérir un bout de parcelle à la SCI du Bon Vin, nouveau propriétaires, pour augmenter la visibilité du carrefour entre la Route Nationale et la rue de la Chaussée. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire pour négocier au mieux avec le responsable de la SCI, sachant que les frais de géomètres et de notaires seront à la charge de la commune.

#### Informations / questions diverses

**Ecole** : Fermeture actée d'une classe au Fay St-Quentin, démission de la Présidente et de la secrétaire.Les 2 vices Présidents prennent le relais en attendant un nouveau bureau.

Diagnostic pavillon Rue de la Chapelle : classé E. Beaucoup de travaux de remises aux normes à faire. En reflexion.

**Bus pour l'emploi** : sera présent sur la commune le mercredi 03 avril et le mercredi 12 juin de 9h15 à 12h30. Concerne : les demandeurs d'emploi, ceux en reconversion, aide à la rédaction de CV, recherche de stage pour les 3èmes, les stages professionnels. Gratuit. Sans RDV. Anonyme sur le retour commune.

**Tournée du boulanger de Montreuil sur Brèche** : reprise depuis le 14 mars 2024, ne pas hésiter à se faire connaître si besoin d'un arrêt.

14 juillet 2024 : Fête Nationale, on reprend la même dynamique que 2023.

**Pompiers** : Suite au décès de Jean-Luc Autissier qui était Chef de Corps du CPI, nous attendons l'accord du SDIS pour nommer son remplaçant et pouvoir garder un CPI sur la commune.

**CCPP Assainissement** : Dorénavant, le montant des contrôles sera directement prélevé sur les factures d'eau pendant 10 ans à hauteur de 15 € par an.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.